



La Fumisterie ou ramonage, un entretien à réaliser en période d'hiver ou avant l'utilisation des cheminées et poêles ...

En période de grands froids comme l'hiver, les dispositifs de chauffage des habitations sont très sollicités. Il est donc primordial de prendre les mesures adéquats pour leur garantir un meilleur fonctionnement. Les travaux de fumisterie et de ramonage font partie des travaux indispensables à effectuer avant l'arrivée de l'hiver.

En quoi consiste la fumisterie ou le ramonage ? C'est à cette interrogation que tentera de répondre cet article avec le plus de clarté possible.

L'utilité des travaux de ramonage

Les travaux de ramonage ont pour principal but de déceler les anomalies de vos conduits afin de procéder aux réparations nécessaires. Les fissures dans les conduits de fumées peuvent mettre en danger votre maison. En réagissant assez tôt, c'est-à-dire avant les périodes d'utilisation intensive de vos [systèmes de chauffage](#) ; un ramonage est indispensable car il constitue une mesure de sécurité pour votre famille et vous, ainsi que pour vos biens. Ces travaux nécessitent une expertise particulière.

C'est pour cette raison qu'il convient de faire appel à un ramoneur professionnel qui pourra vous garantir un travail soigné répondant aux normes en vigueur. Ce dernier dispose le plus souvent d'équipement adapté pour réaliser un diagnostic assez précis permettant de détecter toutes les failles de vos systèmes d'évacuation de fumées. Un tel spécialiste procédera par exemple à des contrôles fumigènes pointus qui sont un moyen pour assurer une meilleure sécurité de vos installations de conduits de fumées. En clair, des travaux de ramonage vont vous permettre d'éviter des incendies dans votre maison.

Pourquoi des travaux de fumisterie avant l'hiver ?

Après les travaux de ramonage qui consistent pour l'essentiel à vérifier l'état de vos conduits de fumées, des réparations ou l'installation de nouveaux dispositifs peuvent être nécessaires. C'est là qu'interviennent les opérations de fumisterie qui regroupent des travaux de réparation et d'installation des conduits de cheminées essentiels pour une meilleure évacuation des fumées.

En fonction du diagnostic posé, il peut être nécessaire de réaliser dans le cadre de la fumisterie la construction de socles de chaudières, la pose de revêtements en faïence, en carreaux réfractaires ou encore en céramique. De plus, pour ce type de projet, de petits travaux de maçonnerie sont souvent indispensables tout comme le calorifugeage des canalisations.

En clair, il s'agit d'effectuer tous les travaux importants avant l'hiver afin de se mettre à l'abri de mauvaises surprises. En faisant appel à un fumiste professionnel et expérimenté, vous êtes assurés de profiter d'un travail de qualité et respectant la réglementation en vigueur :

- Normes NF DTU 24.1 (dimensions des conduits de cheminée) selon la norme NF EN 13384 (méthode de calcul thermo-aéraulique).
- Normes EN 12391-1 pour conduits métalliques.